

Appel à contribution pour dossier thématique
La Pensée d'Ailleurs (LPA) n°6 (à paraître en octobre 2024)

<https://ouvroir.fr/lpa/>

« Transmettre les arts, éduquer par les arts »

Argumentaire

Pour son prochain numéro, la revue *La Pensée d'Ailleurs* lance un appel à soumission d'articles pour un dossier thématique, « Transmettre les arts, éduquer par les arts ». La place et les formes d'existence accordées aux arts dans nos sociétés et dans nos institutions éducatives et de formation est depuis longtemps interrogée, et l'éducation artistique relève d'un projet politique qui irrigue tant l'école, que les institutions de médiation culturelle ou périscolaires (Unesco, 2006, 2010 ; MEN, 2013). Dans une visée cette fois de professionnalisation, l'enseignement des arts en écoles supérieures s'inscrit lui aussi dans une institutionnalisation de pratiques pédagogiques qui cherchent à s'émanciper d'une forme scolaire classique. Dewey considère que l'école (*Éducation et société*, 1899/1976), devrait s'inspirer du travail artistique et décrit « l'école idéale », où « le travail artistique se définirait comme celui des ateliers, passé à l'alambic de la bibliothèque et du musée, et traduit à nouveau en action » (traduit par Renier, 2021, p. 132). Kerlan (2021), va même jusqu'à penser que « l'art seul éduque pleinement » (p. 26). Glicenstein (2022), dans un numéro récent de la revue *Ligeia*, intitulé *Enseigner l'art*, termine son article en posant la question suivante : « Plutôt que de penser qu'il faudrait davantage intégrer les écoles d'art au système général d'enseignement, ne pourrait-on pas imaginer que leurs méthodes puissent enrichir l'enseignement en général ? » (p. 71).

En reprenant à notre compte ce questionnement sur les rapports qu'entretiennent les pratiques artistiques avec les formes de leur enseignement, ce numéro souhaite ouvrir la réflexion sur les situations de transmission où il s'agit d'enseigner et apprendre les arts, et par les arts. Il se veut volontairement ouvert à toutes les pratiques artistiques, tous les terrains, contextes et institutions.

Des parcours d'éducation artistique et culturelle en milieu scolaire, aux formations dans les écoles supérieures d'arts, en passant par celles de création artistique professionnelle, comment se caractérisent aujourd'hui dans nos sociétés, ces formes de transmission ? Quelle relation entretiennent-elles avec ce que nous nommons la forme scolaire classique ? Ces expériences d'apprentissage peuvent-elles permettre de contribuer à penser une reconstruction de la forme scolaire (Go, 2007 ; Sensevy, 2011 ; Go et Prot, 2023) ?

D'autres questions peuvent également être abordées. Elles relèvent à la fois de ce qui se transmet et de la légitimité de ce qui est transmis, ou de l'implicite des pratiques : que transmet-on réellement dans ces institutions didactiques où les arts sont objets d'apprentissage ? Comment les situations de transmission sont-elles organisées ? Pour les pratiques artistiques, Ariane Mnouchkine s'intéresse à un processus qui va « de l'apprentissage à l'apprentissage »¹ ; quel pourrait être l'intérêt d'une telle proposition ?

Mais aussi : à qui s'adresse-t-on dans ces situations ? L'élève, l'artiste en devenir, le citoyen amateur, le futur spectateur ? De quelle manière cela est-il transmis : quelle relation du professeur, du maître, du professeur-artiste, du médiateur, avec l'élève, l'enfant, l'amateur, l'artiste en devenir ? Et à quelle part d'humanité s'adresse-t-on ?

¹Voir l'entretien de Georges Banu avec Ariane Mnouchkine : « De l'apprentissage à l'apprentissage ». [https://www.theatre-
du-soleil.fr/fr/a-lire/de-l-apprentissage-a-l-apprentissage-ariane-mnouchkine-georges-banu-4066](https://www.theatre-
du-soleil.fr/fr/a-lire/de-l-apprentissage-a-l-apprentissage-ariane-mnouchkine-georges-banu-4066).

Au-delà des textes de recherche, ce numéro propose de rester ouvert à la publication d'entretiens, en particulier avec des artistes ou des pédagogues dont le parcours artistique et la pensée singulière résonnent avec les questions d'éducation et de transmission qui anime la revue.

Références

- Dewey, John (1976). *The school and society*, in *The middle works. 1899-1924*, vol. 1 : *Essays on school and society. 1899-1901*. Southern Illinois University Press.
- Glicenstein, Jérôme (2022). Enseigner l'art : un difficile pas de côté. *Ligeia*, 197-200, 61-72.
- Go, Henri Louis (2007). *Freinet à Vence. Vers une reconstruction de la forme scolaire*. PUR.
- Go, Henri Louis et Prot, Frédérique-Marie (2023). *Reconstruire l'école. Péripéties de la forme scolaire d'éducation*. EDUL.
- Kerlan, Alain (2021). *Éducation esthétique et émancipation. La leçon de l'art, malgré tout* (postface de Robin Renucci). Hermann.
- Renier, Samuel (2021). De l'école-laboratoire à l'école-atelier : l'art au cœur du projet éducatif deweyen. *Le Télémaque*, 60, 125-135.
- Sensevy, Gérard (2011). *Le sens du savoir : Éléments pour une théorie de l'action conjointe en didactique*. De Boeck Supérieur.

Envoi des propositions d'articles

Veillez vous reporter, sur le site de la revue

<https://ouvroir.fr/lpa/>

(dans la colonne de gauche, sous le titre Informations) à l'onglet « Normes éditoriales ».

Cette page contient les informations nécessaires à la soumission de l'article.

Principales recommandations :

0. Il est possible d'adresser d'abord à la revue (lpa.secretariat54@gmail.com) un texte d'intention d'environ 1500 signes (espaces compris) ; une réponse rapide vous serait renvoyée.

1. Le texte doit impérativement être rédigé de façon rigoureuse dans la feuille de style de la revue (disponible en annexe), **sans quoi le texte ne sera pas examiné par le Comité de rédaction** de la revue.

2. Le texte doit rigoureusement utiliser le système de normes APA7 comme indiqué dans la feuille de style – toute citation doit faire l'objet d'un référencement précis (auteur, année d'édition originale, numéro de page) –, mais le prénom de chaque auteur en référence doit apparaître en toutes lettres, exemple :

Rancière, Jacques (1987). *Le maître ignorant. Cinq leçons sur l'émancipation intellectuelle*. Fayard.

3. Le texte ne doit pas utiliser d'écriture épicène.

4. Les majuscules doivent être accentuées. Veiller au bon espacement entre les mots, et entre mots et ponctuation. Les citations sont entre guillemets « français » (avec espacements), les termes ou propos allusifs ou rapportés sont entre guillemets “anglais” (sans espacements). Les citations ne sont pas en lettres italiques.

5. Les tirets dans une phrase ne sont pas les tirets de trait d'union, exemple de tiret correct :

Selon Rancière, le peuple risque d'être « abruti » par la croyance en l'infériorité de son intelligence – ce n'est donc pas strictement par un défaut d'instruction (Rancière, 1987, p. 68).

6. Les soumissions sont à adresser au secrétariat de la revue :

lpa.secretariat54@gmail.com

7. Processus d'expertise :

Les soumissions pour le n°6 sont à adresser à la revue pour le 18 février 2024 dernier délai.

La revue reçoit aussi des propositions d'articles Varia, et des recensions (à adresser également pour le 18 février 2024 dernier délai).

Les auteurs sont rapidement informés de la recevabilité de leur texte, déterminée par la ligne éditoriale de LPA. Les textes recevables sont relus en double aveugle, et une synthèse est renvoyée aux auteurs pour d'éventuelles propositions d'amélioration.